

**COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS***concernant****une demande de crédit complémentaire 2ème série relative aux impacts financiers du COVID-19 sur l'entretien des bâtiments scolaires et administratifs***

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Dans le cadre de la pandémie de coronavirus COVID-19 et à la suite de la réouverture des bâtiments scolaires et administratifs, des mesures d'hygiène supplémentaires ont été prises. Ces mesures, soit la désinfection des surfaces de contact et des mains, ont impliqué l'usage de plus grandes quantités de produits désinfectants, de savon, de solution hydroalcoolique ainsi que de papier essuie-mains.

A titre d'exemple, la consommation en désinfectant de surface pour l'ensemble des écoles s'est élevée à 60 litres par jour lorsque les mesures d'hygiène étaient les plus strictes.

A ce jour, le Service des bâtiments (BAT) a commandé ce matériel et ces produits sur son budget de fonctionnement, pour ses propres besoins et pour ceux des autres services de l'administration. Un crédit complémentaire a été nécessaire pour compléter les stocks et faire face aux dépenses à venir.

Parallèlement à cela, certaines prestations de tiers ont également été impactées. Des entreprises spécialisées ont été mandatées pour effectuer des travaux de désinfection ou pour prêter main-forte aux équipes d'entretien.

Le nombre d'heures effectuées par certain-e-s auxiliaires de conciergerie a également dû être revu à la hausse.

Compte tenu de ce qui précède, les montants inscrits au budget 2020 ne permettaient plus d'absorber de nouvelles dépenses ; une demande de crédits complémentaires 2<sup>e</sup> série a donc été soumise à la Municipalité, qui l'a validée le 3 juin.

Les quatre crédits concernés, pour un total de Fr. 127'500.-, sont les suivants :

- Un crédit de Fr. 50'000.- pour le compte *Achats de produits et fourniture de nettoyage et désinfection, bâtiments scolaires* (3133.00/355/00) dont le budget initial était de Fr. 154'950.-.
- Un crédit de Fr. 20'000.- pour le compte *Achats de produits et fourniture de nettoyage et désinfection, bâtiments administratifs* (3133.00/354/00) dont le budget initial était de Fr. 31'250.-.
- Un crédit de Fr. 36'500.- pour le compte *Autres prestations de tiers, bâtiments scolaires* (3189.00/355/00) dont le budget initial était de Fr. 177'410.-.
- Un crédit de Fr. 21'000.- pour le compte *Salaires personnel auxiliaire, bâtiments scolaires* (3012.00/355/00) dont le budget initial était de : Fr. 57'340.-.

Ces demandes seront intégrées dans les demandes de crédits complémentaires de 2ème série, qui fera l'objet d'un préavis à l'automne 2020.

Il convient de relever que les collaboratrices et collaborateurs en charge de l'entretien des bâtiments communaux ont réalisé un travail extraordinaire tout au long de cette période difficile.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



J.-D. Carrard



Le Secrétaire :



F. Zürcher